

## Documents à fournir à l'inscription

### Permis B ou AAC

- 4 Photos numériques
- 2 Enveloppes timbrées format A5 timbrée à 50g (à la Poste)
- 1 Photocopie recto-verso de la carte d'identité
- 1 Photocopie de l'attestation de recensement (si 16ans)
- 1 Photocopie de la journée d'appel (entre 17ans et 25ans)
- 1 Photocopie d'un justificatif de domicile de -6mois **PAS ÉCHÉANCIER**
  - un avis d'imposition ou de non-imposition
  - une quittance de loyer non-manuscrite
  - une facture de téléphone fixe ou mobile, gaz, électricité ou eau
- L'ASSR 2

### Pour les personnes vivants toujours chez leur parents il faudra en plus :

- 1 Attestation d'hébergement depuis plus de 3 mois
- 1 Photocopie recto-verso de la carte d'identité d'un des deux parents

### Les horaires

- Le bureau est ouvert à Firminy :

Le Lundi de 14h à 19h

Le Mardi, Mercredi et Vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h

Le Jeudi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Le Samedi de 10h à 12h

- Le bureau est ouvert au Chambon :

Tous les soirs du Lundi au Vendredi de 17h à 19h

- Les séances de code :

Tous les jours pendant les heures d'ouverture du bureau

- Les cours de code portant sur les différents thèmes du code de la route :

Tous les Lundi soir à Firminy de 18h à 19h

#### **S'Permis**

**4 Rue Gabriel Mourier  
42700 Firminy  
04.77.56.08.15**

#### **S'Permis**

**16 rue du 11 Novembre  
42500 Le Chambon Feugerolles  
06.87.50.87.09**